

.....

Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires

.....

Aigues-Mortes, le 05 DEC. 2025



CONVOCATION

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire le :

Judi 11 décembre 2025 à 17h00
au siège de la Communauté de communes Terre de Camargue
Salle du Conseil communautaire
13 rue du Port
30220 Aigues-Mortes

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes salutations distinguées.

**Le Président,
Docteur Robert CRAUSTE**

- Adoption du procès-verbal provisoire du Conseil communautaire du 25 septembre 2025

Page 1/3

J'attire votre attention sur l'obligation faite aux élus éventuellement intéressés par une affaire de s'abstenir de participer au vote de celle-ci et, plus largement, de ne pas intervenir d'une quelconque manière dans le processus décisionnel. Pour s'assurer de la validité de l'ensemble des délibérations, il vous est demandé de signaler un tel cas de figure au Secrétariat de séance.

❖ Présentation du rapport annuel d'activité 2024 de la Communauté de communes Terre de Camargue.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'étang de l'Or,
2. Vœu – Création et mise en place d'un « fonds érosion côtière »,
3. Motion relative à la clarification de la responsabilité juridique et à la préservation de la couverture assurantielle des manifestations taurines de traditions locales,
4. Mise en œuvre d'un régime d'astreinte au sein de la Communauté de communes Terre de Camargue,
5. Modification du tableau des effectifs budgétaires,
6. Protection sociale complémentaire santé – participation risque santé au 1er janvier 2026,
7. Adhésion au contrat groupe « Assurance statutaire » proposé par le Centre de Gestion du Gard, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029,
8. Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2026,
9. Révision de l'autorisation de programme/crédits de paiement (AP/CP) pour le marché concernant la construction de la médiathèque de Le Grau du Roi - budget principal,
10. Révision de l'autorisation d'engagement / crédit de paiement (AE/CP) n°2025-09-145 relative à la collecte des déchets ménagers et assimilés – budget principal,
11. Décision modificative n° 4/2025 du budget principal,
12. Modification des modalités de remboursement de l'avance de trésorerie 2025 versée au budget annexe « transport »,
13. Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe « Transport »,
14. Révision libre du montant de l'attribution de compensation versée à la commune de Le Grau du Roi au titre de l'année 2026,
15. Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe « transport » au titre de l'exercice 2026,
16. BP 2026 – Ouverture anticipée des crédits de dépenses d'investissement et de fonctionnement avant le vote du BP 2026 – budget principal,
17. Attribution d'une subvention à l'association de ligue contre le cancer,
18. Décision modificative n° 3/2025 du budget eau potable,
19. BP 2026 – Ouverture anticipée des crédits de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026 – Budget annexe de l'eau potable,
20. Décision modificative n° 3/2025 du budget assainissement collectif,
21. BP 2026 – Ouverture anticipée des crédits de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026 – Budget annexe de l'Assainissement collectif,
22. Décision modificative n° 3/2025 du budget Ports Maritimes de Plaisance,
23. BP 2026 – Ouverture anticipée des crédits de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026 – Budget annexe des Ports,

24. Décision modificative n° 1/2025 du budget Assainissement Non collectif,
25. Convention de service d'achat centralisé – 2023-R109 - Services opérés de télécommunications destinés aux régions, EPCI, Communes et leurs groupements,
26. Forum littoral de l'emploi saisonnier : Modalités d'organisation technique et financière pour 2026,
27. Convention de mutualisation d'un poste de chargé de mission logement des travailleurs saisonniers entre la Communauté de Communes Terre de Camargue et la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or,
28. Convention entre la Région, le PETR Vidourle Camargue et les structures intercommunales de son périmètre pour la mise en place d'aide économique dans le cadre spécifique des contreparties nationales des aides LEADER et mise à jour du Règlement d'Intervention correspondant,
29. Renouvellement de l'adhésion au Réseau des Développeurs Economiques d'Occitanie et signature de la Charte de partenariat y afférent,
30. Convention d'objectifs et de moyens 2026 entre la CCTC et le CAUE,
31. Pacte territorial : convention « volet accompagnement » PIG pacte territorial france rénov' CCTC,
32. Engagement des travaux relatifs à l'harmonisation de la gestion de la compétence « zones d'activité économique » à l'échelle intercommunale,
33. Convention Salon International de l'Agriculture (SIA) et soirée Camargue 2026,
34. Schéma départemental du Gard pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage 2026-2032,
35. Convention de coopération relative au recrutement et à l'affectation d'un médiateur départemental des gens du voyage grand passage,
36. Avenant n°1 à la convention de délégation de compétence d'organisation de services de transports d'intérêt local entre la Région Occitanie et la Communauté de communes Terre de Camargue,
37. Adoption et approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),
38. Concession du service public d'eau potable et d'assainissement collectif - Approbation du choix du concessionnaire (Ce point a été adressé par LR/AR le 24/11/2025 ainsi que par voie dématérialisée, conformément à la réglementation en vigueur.),
39. Entente inter-EPCI du Golfe d'Aigues Mortes - Convention relative au programme d'actions 2026 – Autorisation de signature,
40. Avenant n°1 à la co-maitrise d'ouvrage avec la commune de St Laurent d'Aigouze,
41. Fixation des tarifs des contre-valeurs des redevances de performances de l'Agence de l'Eau à compter du 01 janvier 2026,
42. Avenant n°5 à la convention de fourniture d'eau brute de l'immeuble LE SERPENT DE MER,
43. Avenant n°1 à la convention spéciale de déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau d'assainissement collectif de la CCTC avec BRL Exploitation.